

## RESUME ANALYTIQUE DE LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LE PREMIER MOIS DE L'EXERCICE FISCAL 2024-2025

Pour le premier mois de l'exercice fiscal 2024-2025, le résumé analytique de la situation des finances publiques se présente ainsi :

1) Les recettes courantes encaissées sont passées de 14,6 milliards de gourdes en octobre 2023 à 13,7 milliards de gourdes en octobre 2024, ce qui représente une baisse de 7 % en glissement annuel.

- En effet, cette diminution en glissement annuel est attribuable à la fois à la baisse des recettes internes de 7 %, passant de 9,6 milliards de gourdes à 9,4 milliards de gourdes et à une baisse plus prononcée des recettes douanières de 15 %, passant de 4,9 milliards de gourdes à 4,2 milliards de gourdes.

- Toutefois, l'impôt sur le revenu (ISR) a connu une augmentation significative de 158%, passant de 1,2 milliard de gourdes en octobre 2023 à 3,3 milliards en octobre 2024, et ce, malgré les grèves à la Direction Générale des Impôts durant une bonne partie du mois. Il est à noter que 70 % de l'ISR ont été collectés par la Direction des Grands Contribuables (DGC).

- Par ailleurs, les recettes des provinces, notamment celles du Cap-Haïtien, ont connu une augmentation significative. Cela reflète les changements dans les dynamiques économiques régionales, conséquences directes de l'insécurité et des troubles qui sévissent dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.

2) Les dépenses totales ont enregistré une diminution de 7 % en glissement annuel, principalement en raison de la baisse des dépenses courantes (-7 %), étant donné qu'aucune dépense d'investissement n'a été engagée au mois d'octobre 2024.

- Le poste « Subventions et autres transferts courants », communément appelé « Transferts et subventions », affiche une baisse considérable de 65 % en glissement annuel, passant de 202 millions de gourdes au 31 octobre 2023 à 72 millions de gourdes au 31 octobre 2024. Il est à noter que 90 % de ces

dépenses de subventions, soit 64,3 millions de gourdes, ont été décaissées en faveur de l'Electricité d'Haïti (EDH).

- Somme toute, les dépenses totales, au terme du premier mois de l'exercice fiscal, sont bien maîtrisées et représentent 56 % des recettes collectées sur la même période, contre 46 % pour l'année précédente.

3) En ce qui concerne le niveau de financement de la BRH, à la fin du mois d'octobre 2024, les dépôts de l'Etat, nets des comptes spéciaux, et les créances internes brutes sur l'Etat se sont élevés respectivement à 1,2 milliard et 7,6 milliards de gourdes, ce qui se traduit par un financement monétaire net de +6,3 milliards de gourdes.

4) Par ailleurs, sur les 16,2 milliards de gourdes d'émissions nettes de bons du Trésor programmées dans le budget, seulement 2,7 milliards de gourdes ont été mobilisés, soit un taux d'exécution de 16 %.